

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 22 septembre 2014

Présents

> Membres fondateurs

- CNRS : Brice KERBER (représentant Alain FUCHS)
- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE (avec procuration de Bernard BIGOT, personnalité qualifiée), Gilles ROBIN, Françoise PRÊTEUX
- ENVA : Marc GOGNY
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- INSERM : Marie-Pascale MARTEL (représentant Yves LEVY)
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration de Christian SOIZE, personnel enseignant-chercheur), Frédéric MORET, Damien LAMBERTON
- UPEC : Luc HITTINGER (avec procuration d'Hélène JACQUOT-GUIMBAL, IFSTTAR), Lucie GOURNAY, Christian CUESTA

> Personnalités qualifiées

- UPE : Bernard DIZAMBOURG, président (avec procuration d'Isabelle THIS SAINT-JEAN, Conseil Régional d'Ile-de-France)
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président

> Membres associés administrateurs

- CSTB : Etienne CRÉPON
- IGN : Pascal BERTEAUD
- ENSA VT : Alain DEREY

> Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL, Geneviève MARIGNAC

> Personnels d'UPE : Auziria MENDES

> Invités permanents

- ANSES : Gérard LASFARGUES (représentant Marc MORTUREUX)
- INA : Daniel TERUGGI (représentant Agnès SALL)
- EIVP : Régis VALLÉE
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- LRMH : Isabelle PALLOT-FROSSARD
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'Académie de Créteil, Chancelier des Universités)
- MEDDE : Patrice BUESO
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable

> Invités

- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente formation
- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales
- UPE : Caroline BESSAULT, chargée d'études
- CSTB : Hervé CHARRUE
- IFSTTAR : Serge PIPERNO

Absents/excusés

- ADVANCITY : Florence CASTEL
- EFS : François TOUJAS
- ENSA Paris-Belleville : François BROUAT
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- ESTP : Florence DARMON
- Doctorants : Johann NICOD, Bertrand WODOCIAG

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 17 mars 2014 (décision)

Le compte-rendu du conseil d'administration du 17 mars 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Statuts de la Communauté d'Universités et établissements (décision)

La loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet dernier a transformé les PRES en communautés d'universités et établissements. Université Paris-Est créée par décret le 21 mars 2007 sous forme d'Etablissement public de coopération scientifique et devenue Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) à la publication de la loi, a élaboré ses nouveaux statuts.

Les statuts de la Communauté d'Universités et établissements Université Paris-Est sont approuvés par 23 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre.

3. Points budgétaires

3.1. Modification du taux de frais de gestion des Labex (décision)

Le passage à 6,5 % du taux de frais de gestion des Labex sur les dépenses faites à partir du 1^{er} janvier est approuvé par 24 voix pour et une voix contre.

3.2. Budget rectificatif 2014-1 (décision)

Le budget rectificatif 2014-1 d'UPE relatif à l'actualisation du budget propre d'UPE (opérations engagées en cours d'année, modifications d'opérations prévues) et des recettes et dépenses des projets du Programme Investissements d'Avenir financés par l'ANR et des partenaires (Conseil général de Seine-et-Marne et EPAMarne pour des projets portés par le Labex Futurs Urbains), portant diminution des produits et charges de 208 258 euros et du prélèvement sur le fonds de roulement de 78 098 euros, est approuvé à l'unanimité.

3.3. Suivi de l'exécution budgétaire en recettes et en dépenses (information)

L'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement au 30 juin 2014 et leur estimation pour le second semestre sont présentées. L'exécution prévisionnelle sur l'année est équilibrée et proche des prévisions du budget primitif.

3.4. Montant du prix de thèse (décision)

Le montant du prix de thèse d'Université Paris-Est fixé à 1 200 euros en 2014.

4. Séminaire « dynamique de site » du 24 septembre 2014 (information)

Ce séminaire se tient en vue de la préparation du contrat de site pluriannuel d'Université Paris-Est et de ses futures réponses à l'appel à projet IDEX/I-SITE du Programme Investissements d'Avenir.

5. Question diverse

Un appel conjoint UPE-CNRS à *Projets Exploratifs Premier Soutien (PEPS) Interdisciplinaires* sera lancé le 1^{er} octobre 2014 pour l'année 2015. La reconduction de l'appel est envisagée en 2016.

Le 22 septembre 2014

Le Président
Bernard Dizambourg

